

AA ACOUSTIQUE

BATIMENT D'HABITATION

COLLECTIF

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| 1. RAPPEL DE LA REGLEMENTATION ACOUSTIQUE | 2 |
| 2. SOLUTIONS APPLIQUEES A NOTRE EXEMPLE DE BATIMENT D'HABITATION COLLECTIF | 3 |
| 3. TRANSMISSIONS LATERALES OU INDIRECTES..... | 4 |

1. RAPPEL DE LA REGLEMENTATION ACOUSTIQUE

Logement collectif

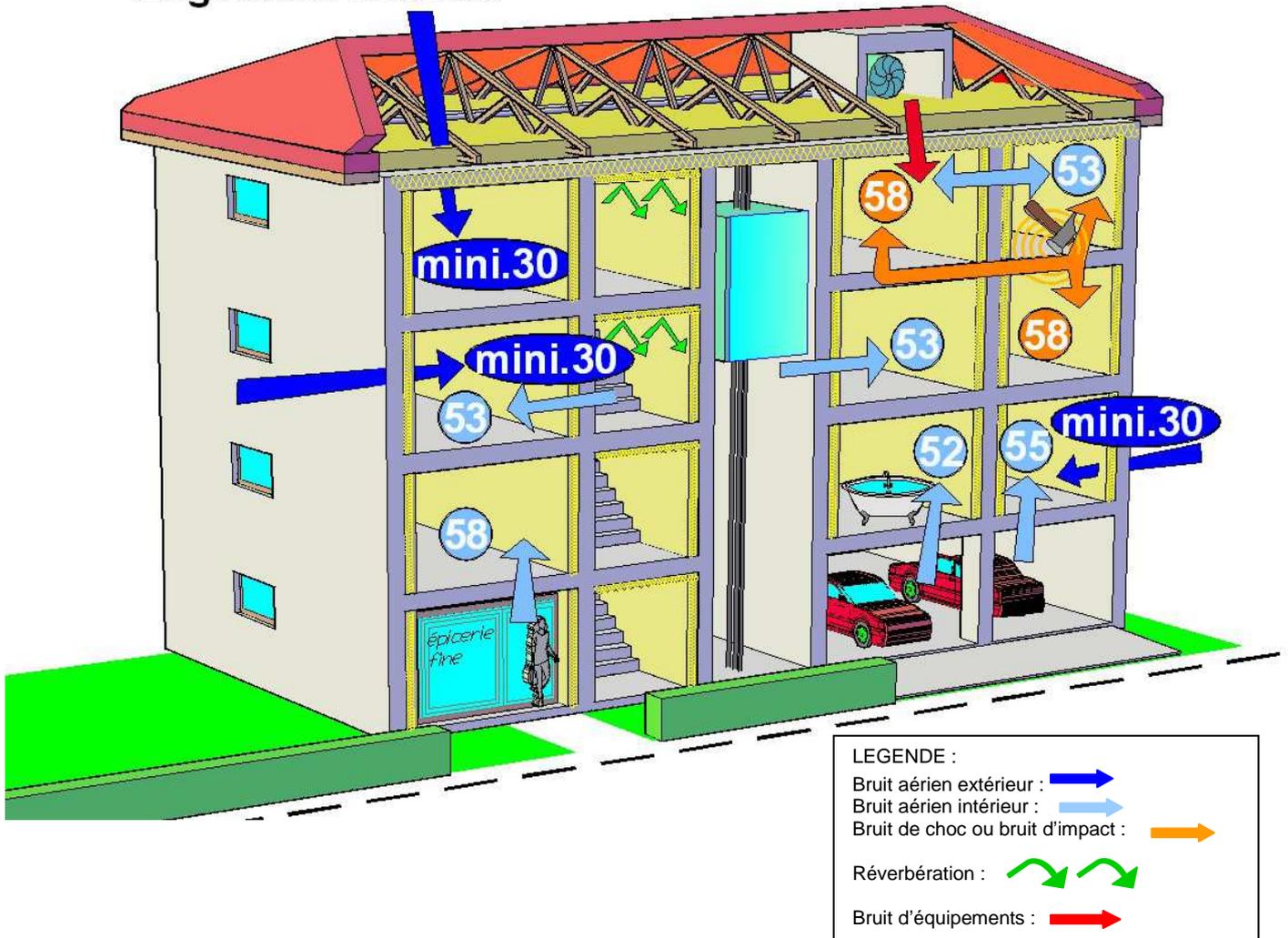


Figure 1: Schéma illustrant la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) pour le logement collectif

2. SOLUTIONS APPLIQUÉES À NOTRE EXEMPLE DE BÂTIMENT D'HABITATION COLLECTIF

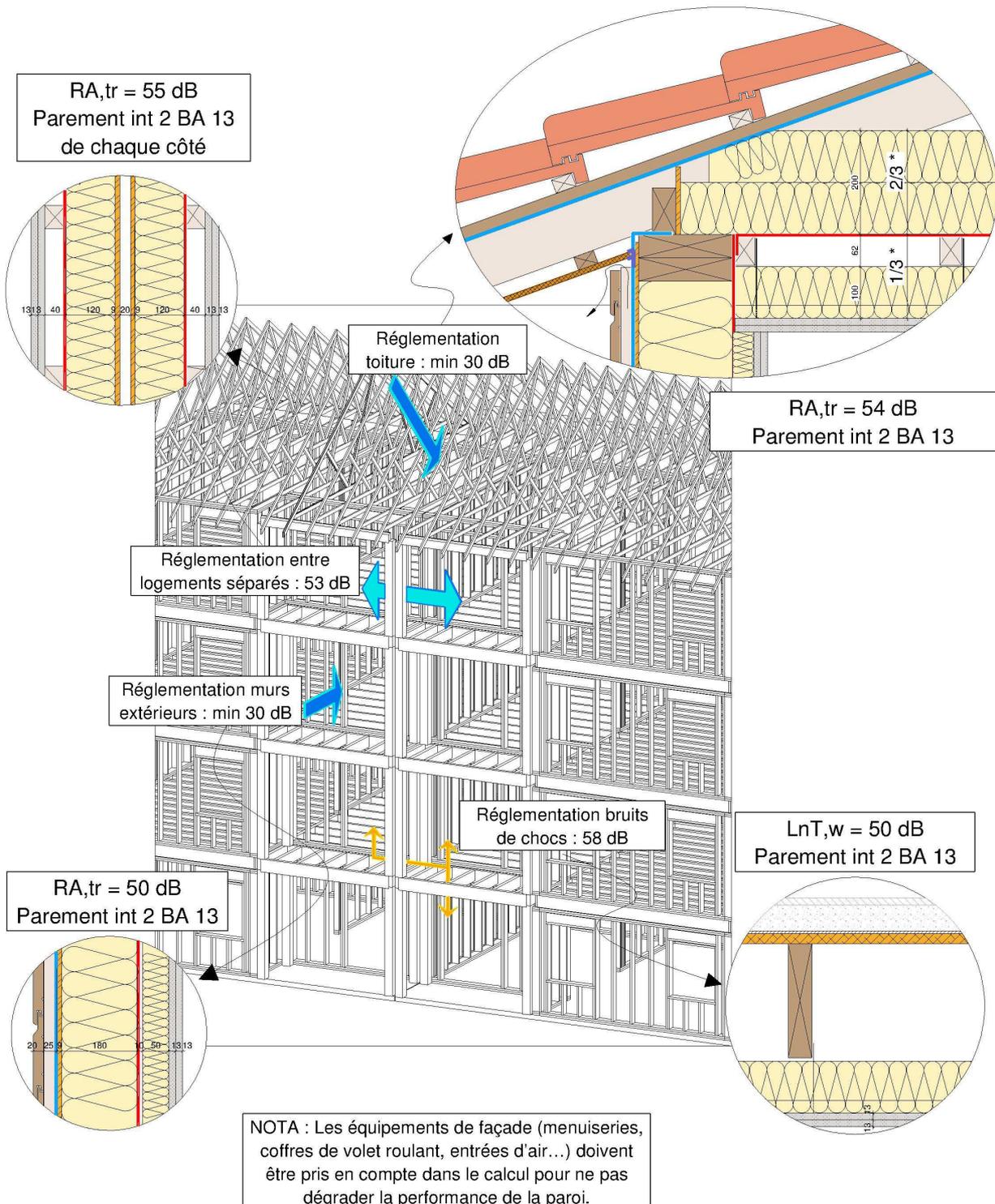
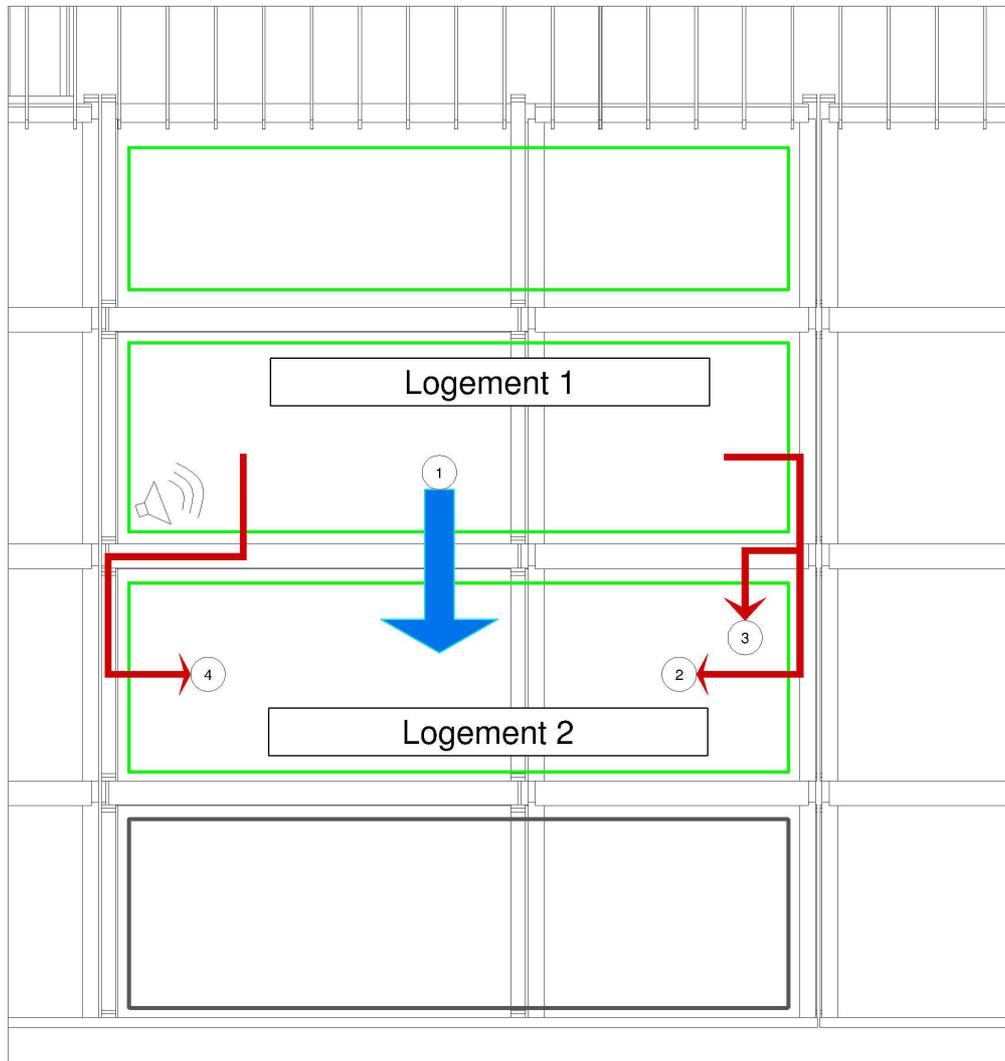


Figure 2: Schéma illustrant la réglementation acoustique et des types de parois pouvant répondre à celle-ci pour un bâtiment d'habitation collectif.

Les compositions de paroi qui ont été choisies pour cet exemple ne sont pas forcément les plus optimales en terme uniquement d'acoustique.

3. TRANSMISSIONS LATÉRALES OU INDIRECTES



LEGENDE :

Transmission directe

Transmission indirecte

Chemin 1 : directement par la paroi séparative
 Chemin 2 : par chacune des parois latérales
 Chemin 3 : par la paroi séparative par sollicitation latérale
 Chemin 4 : par la paroi latérale avec sollicitation de la paroi séparative

Figure 3: Schéma illustrant les transmissions latérales ou indirectes par le plancher dans le cas d'un bruit émis dans le logement supérieur

NOTA : A cause de l'existence de ces phénomènes, une attention particulière doit être portée à la mise en œuvre des jonctions (plancher/murs...) sur chantier.